



Port Jérôme, Nanterre, Fos sur Mer le 9 janvier 2023

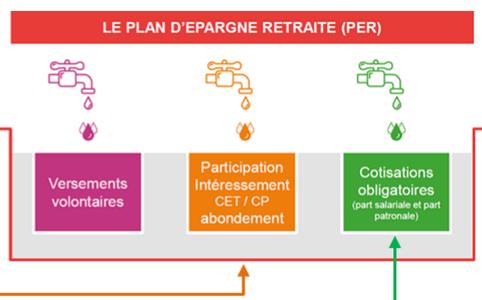
## Négociation plan d'épargne retraite par capitalisation (PER)

Le 18 janvier 2023 va se dérouler la première réunion de négociation sur le PER (Perco et article 83 dit Sogecap). Après avoir fait des présentations à beaucoup de salariés, voici les revendications que nous porterons :

- 1) Mise en place d'une rente plus intéressante que ce qui se fait actuellement. Avoir la possibilité de choisir une rente accélérée, augmenter le nombre d'ayants-droits... tout ce qui peut amener les salariés à récupérer l'intégralité de leur capital. Les frais qui sont attachés à ces rentes doivent être pris en charge par la société.
- 2) Transfert des sommes versées aujourd'hui par l'employeur sur la première tranche de l'art.83 vers le compartiment numéro 2 du futur PER en augmentant l'abondement employeur sur le PERCO :

**Cotisations sur Art.83**

* En fonction Rémunération (R)	part employeur	part salariée	TOTAL
R < 1 PASS	3,0%	0,2%	3,2%
1PASS < R ≤ 4PASS	4,5%	2,5%	7,0%



Certes, il va falloir que les salariés fassent un effort d'épargne, mais ils pourront débloquer ces sommes sous forme de capital à la retraite ou pour l'achat de la résidence principale. Les rendements de nos plans de retraite sont plus intéressants qu'à la banque.

- 3) Nous souhaitons garder deux prestataires pour la gestion financière de nos plans de retraite par capitalisation. Comme on dit, « il ne faut pas mettre tous nos œufs dans le même panier ».

EMPS débute, nous sommes consultés en janvier sur la suppression des deux postes de directeur et la création d'un poste de directeur général pour la plateforme PJG. C'est l'étape 0 de la fusion pour la plateforme.

**Le syndicat Force Ouvrière du groupe Exxon Mobil vous souhaite une très bonne année 2023 ainsi qu'à vos proches.**